

22 octobre 2021

Présents :

Mairie : M. Miège (Maire), Mme Oudot, 1^{er} adjoint, Danièle Leyval, Véronique Lepaul, Sabine Galaire (ATSEM)

DDEN : Martine Georges

Représentants de parents d'élèves : Grandmougin Carine, Dujardin Céline, Jeandon Emilie, Mauffrey Sandrine, Vernier Marie, Duchêne Lila, Nolin Audrey, Raimondi Cécile, Balmet Sébastien, Faivre Clément, Gras Aurélien

Périscolaire : Mme Jamis (association Léo Lagrange)

AESH Enseignants : Isabelle Chappuis, Fanny Aubry, Catherine Baud, Fabienne Lanier, Estelle Cordier, Laetitia Juif, Laetitia Tabis, Séverine Levain, Laura Perrin, RasimaSuljic, Julie Marboutie, Sophie Guyot, Sovaty Veal, Sarah Brice

Excusés : Mme L'Hôte (IEN de la circonscription de Luxeuil), Marie Bathelot (enseignante), Esther Jodry et Patricia Roth(RASED), Durupt Mélanie (représentante parents d'élèves)

Accueil

Présentation des personnes. Une question diverse déposée par les parents d'élèves concernant les rideaux.

1. Le conseil d'école

Dans un conseil d'école, aucune situation personnelle ne doit être abordée. Le conseil d'école vote le règlement intérieur, donne son avis : sur le fonctionnement de l'école en général, les projets de l'école, les projets d'actions éducatives des classes, les activités post et périscolaires, l'hygiène, les conditions de fonctionnement matériel et financier, l'utilisation des moyens alloués, l'utilisation des locaux scolaires, les conditions d'intégration d'enfants handicapés.

Les élections de représentants de parents d'élèves : 68 % de participation. 335 inscrits, 229 votants, 33 bulletins blancs ou nul donc un suffrage exprimé de 196.

Rappel du rôle des représentants de parents d'élèves : les parents élus doivent faciliter les relations entre les enseignants et les autres parents. Ils ne discutent pas de pédagogie avec les professeurs. En revanche, leurs avis sont très précieux pour tout ce qui touche à la vie des élèves.

Les représentants de parents sont des partenaires pour les enseignants. C'est une autre vision de l'école au quotidien.

Prochains conseils d'école : vendredi 4 février et vendredi 24 juin 2022

2. Effectifs

A la rentrée, 247 élèves inscrits et 235 présents. 12 élèves de TPS sont susceptibles de venir en janvier.

4 TPS 15 PS = 19 / 13MS 11GS = 24 / 9 PS 16MS= 25 / 19GS 4 CE2 = 23 / 10CP 12 CE1 = 22 / 11CP 10 CE1 = 22 / 24 CE1 / 26 CE2 / 16 CM1 9 CM2 = 25 / 14CM1 11 CM2 =25

Le cas de la classe des TPS/PS est soulevé avec l'inscription de 12 TPS qui porterait l'effectif à 31. Il faudrait y réfléchir pour un accueil dans les meilleures conditions.

3. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le règlement intérieur est admis à l'unanimité. Il sera affiché à l'école avec la charte de la laïcité. Ces documents seront sur le blog et envoyés par courrier électronique aux parents. Les parents devront signer un accusé disant qu'ils en ont pris connaissance.

Les parents soulignent les problèmes rencontrés lors de la rentrée avec le changement de compagnie de bus et le changement de parcours ainsi que la difficulté d'avoir des informations. Il est rappelé aux parents que ni la mairie, ni l'école ne sont responsables des transports. Il est demandé aux parents de prévenir l'école avant midi pour tout changement concernant leur enfant pour simplifier l'organisation des transports. Ce sera notifié clairement dans la note de rentrée et un point est ajouté au règlement intérieur.

La charte de laïcité comporte quinze articles et explique le sens et les enjeux du principe de laïcité qui se vit au quotidien. Il est question des droits et des devoirs de chacun. Les devoirs liés à la laïcité sont une garantie pour les parents et les élèves car la laïcité protège contre tout prosélytisme et contre toute publicité idéologique, religieuse et politique. Elle s'apprécie dans la qualité du vivre ensemble, le respect de l'égalité entre les filles et les garçons, le refus des violences et des discriminations (art. 9 de la Charte). Journée de la laïcité le 9 décembre 2021.

Plan Vigipirate : il faut rester vigilant mais depuis le 5 mars 2021 on est en zone 2. Il y a 3 zones de risques. Donc nous sommes en sécurité renforcée attentat. Après échange avec Mme Louis, il y a une faiblesse du système de sécurité par rapport au bâtiment qui reste ouvert. Les 2 portails sont cependant fermés à clés pendant le temps scolaire.

Il est rappelé que les enseignants sont responsables des enfants jusqu'à la grille de l'école et que les enfants de maternelle sont remis à un responsable nommément désigné par écrit si ce n'est pas un parent. Cependant même à partir du CP, les enseignants veillent à ce qu'un enfant ne reste pas seul aux sorties.

Les parents soulignent l'incohérence entre les mesures COVID et le plan Vigipirate mais ils apprécient de pouvoir rentrer dans l'école pour récupérer leurs enfants.

Exercice évacuation : un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 27 septembre. Tous les élèves sont sortis en 2 minutes 13 secondes. M. Py de la mairie est venu contrôler le bon fonctionnement des portes coupe-feu. Les élèves ont bien réagi au signal et tout fonctionne correctement.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : ils ont été remis à jour : il y a un PPMS attentat, intrusion et un PPMS risques majeurs.

Les risques majeurs concernant l'école n'ont pas changé : les risques naturels (sismique et météorologique), les risques technologiques (usine Peureux et FujiSeal).

Chaque enseignant à un rôle dans la gestion de la crise.

Suite à un échange avec Mme Louis de la DSDEN et une réflexion en conseil des maîtres, l'école demande une visite conseil au niveau de la sécurité avec M. Florange du rectorat et M. Thévenot référent départemental école et la collectivité. La mairie sera également présente. Cette visite aura lieu le 6 décembre avec une réflexion sur l'évacuation au niveau du jardin de l'école. Après le rapport de cette « visite sûreté » et cette réflexion sur le meilleur scénario possible, il est possible d'obtenir des subventions auprès de la FIPDR (Fond Interministériel contre la Délinquance et la Radicalisation) pour l'achat éventuel d'une alarme PPMS (le signal d'alerte de la corne de brume semble un peu faible pour un grand bâtiment. Le PPMS prévoit plusieurs scénarios en cas de dangers « S'échapper ou se confiner ». Voir l'affichage à l'écran et PPMS proposé à la lecture par les membres du conseil d'école.

Un exercice académique PPMS attentat, intrusion aura lieu prochainement.

Un entraînement concernant le PPMS risques majeurs est prévu le 11 janvier 2021.

Santé et prévention : une visite de PMI sera effectuée pour les élèves de MS élèves nés entre le 1^{ER} juillet 2017 et le 30 juin 2018

5. Vie scolaire

La vie scolaire c'est la réussite de tous, au niveau des savoirs fondamentaux et du bien-être à l'école.

➤ Evaluations

Cahier de réussite en maternelle et LSU en ligne à partir du CP. Le LSU sera communiqué aux parents deux fois dans l'année (début février et fin juin), le cahier de réussite sera donné à ces mêmes dates également. Des évaluations nationales ont été effectuées en CP et CE1 : les parents ont été informés des résultats.

➤ Décloisonnements :

Les GS décroisonnent en 3 groupes de 13h30 à 15h pour travailler en petits groupes avec Fanny Aubry pour la résolution de problèmes, Catherine Baud pour l'écriture et Estelle Cordier ou Fabienne Lanier pour la phonologie.

Les CE2 décroisonnent également : ils sont regroupés et partagés en 2 groupes. Ils travaillent sur les thèmes « questionner le monde » et « résolutions de problèmes ».

Les enseignantes de CM font des échanges de classes selon les matières.

Le décroisonnement des CP/CE1 est en suspens pour l'instant.

➤ Aide aux enfants en difficultés.

RASED : bureau à Saint-Loup à l'école du Chanois. Il est composé d'une psychologue et d'une rééducatrice. Mme Roth peut être contactée par les enseignants ou par les parents au 03 84 49 41 90. Cette année, l'école de Fougerolles intègre un nouveau RASED (Réseau Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté), celui de SAINT LOUP SUR SEMOUSE, le RASED du Boulevard Richet de LUXEUIL ayant été supprimé. De fait, Fougerolles garde la même psychologue EN, Mme Patricia ROTH, qui a pris ses fonctions sur ce Réseau. Mme Esther JODRY est nommée sur le poste d'enseignante spécialisée à dominante pédagogique. Les interventions du Réseau se font sur demande des enseignants et avec l'autorisation et la collaboration de la famille de l'enfant.

Le RASED couvre plusieurs écoles : les 3 écoles de Saint-Loup, Magnoncourt, Corbenay, Fontaine (primaire et maternelle), Aillevillers (primaire et maternelle). L'école de Fougerolles est rentrée dans le secteur d'intervention, alors que celles de Passavant, Vauvillers, Conflans et Bouligney en sont sorties. Ce qui correspond à un nombre d'environ 850 élèves, dont 2 Ulis (1 au Chanois, 1 à Fougerolles).

Ce réseau a un rôle déterminant auprès des élèves en difficulté ou en situation de handicap, tant en ce qui concerne leur orientation qu'en participant à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des mesures d'aide. Il a également pour objectif de prévenir et de repérer les difficultés et d'aider les élèves à prendre conscience et maîtriser des attitudes et des méthodes de travail.

Les équipes éducatives sont mises en place pour essayer d'adapter les parcours de chaque élève en fonction des difficultés rencontrées.

APC : le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h15

➤ Communication

La communication par mail est plus facile à transmettre aux collègues pour signaler les absences étant donné que nous n'avons pas encore de personnel pour répondre au téléphone.

Le cahier de liaison est présent dans chaque classe.

Le Blog : prim-fougerolles.ac-besancon.fr. Nous demandons aux parents s'ils sont d'accord pour y faire figurer leur téléphone et mail. A ce propos ils proposent d'y ajouter également un trombinoscope pour faciliter d'autant plus la communication entre parents.

Des articles sur la vie de l'école y seront présentés et dès la rentrée le compte-rendu du conseil d'école et le règlement actualisé.

➤ Projets des classes

Activités citoyennes

- Élections de délégués élèves pour les classes élémentaires avant le 12 novembre.
- Election d'Eco-délégués au CM qui se réuniront 1fois/mois 30minutes avec l'aide de Sovaty Veal pour la prise en charge des CM. L'objectif est de remettre en lumière tout ce qui est fait au sein de l'école pour obtenir l'ECOLABEL et de réfléchir avec les enfants au projet de végétalisation de notre cour.
- Election d'Eco-citoyens : ce sont d'autres enfants élus qui se réunissent aussi 1fois/mois pour développer les projets en rapport avec la vie citoyenne avec le concours de l'OCCE.
- Tenue dans chaque classe de conseils de coop une fois par semaine : 1^{er} conseil le 15 novembre
- Participation à un projet autour des sciences « semaine des sciences »
- Participation un projet « valeurs de la république » sur la laïcité
- Participation à l'école dehors pour les classes de CM : tous les 15 jours en alternance entre les 2 CM. Les maîtresses organisent leur travail surtout autour du langage, des sciences et des Arts visuels. Merci aux parents pour l'aide apportée à la réalisation de ces sorties.
- Sorties aux « petits sentiers an'îmés » pour les 2 classes de CP/CE2 en octobre
- Participation au projet « Forme T sens » : projet financé par l'ARS et initié par l'association « Eveil au goût » et le REPOP. Il concernera les 3 cycles et mettra en place un travail sur l'alimentation et la santé avec l'intervention d'une diététicienne pour les plus grands. Ce projet débutera en janvier avec environ une séance par mois jusqu'en juin. Les parents seront partie prenante de ce projet avec des enquêtes réalisées en ligne, des défis à réaliser à la maison ou la participation à des ateliers en classe.

- Fête du sport le 25 septembre dans l'école : parcours de motricité et jeux installés par les élèves de CM. Merci à Julie Marboutie et Laetitia Juif pour l'organisation de cette journée. Merci aux animatrices de Léo Lagrange pour leur participation sur la journée. Tous les enfants ont participé et étaient contents.
- Séances de natation débutées dès la 2ème semaine après la rentrée. Merci aux parents pour leur investissement et pour les CP/CE1 et CM1/CM2. A noter qu'une autre formation pour l'agrément nécessaire pour l'aide aux enseignants dans l'eau aura lieu en janvier.
- USEP pour PS/MS, MS/GS, GS/CE2, CE2 et les 2 classes de CM1CM2
 - ✓ La randonnée USEP pour les PS/MS et MS/GS le 14 octobre et GS/CE2 et CE2 le 21 octobre au parcours santé à Fougerolles
 - ✓ En attente de décisions selon le protocole sanitaire pour les autres rencontres
- Le cross du collège aura lieu le 12 novembre.

Activités culturelles

- Participation au FICA (Festival International des Cinémas d'Asie) en janvier
- Spectacle « L'arbre roux » par la compagnie des « 3 chardons » le 18 novembre
- Spectacle JMF en réflexion
- Projet musical pour PS/MS et les 2 CP/CE1 (12 séances) du jeudi 3 mars au vendredi 24 juin.
- Compagnie « planète mômes » : 19 novembre pour les CP CE1 et 3 juin pour PS/MS et MS/GS
- La mairie nous propose comme l'année dernière une projection d'un film pour Noël un pour les petits et un pour les plus grands.

Une maman demande à ce que les parents soient prévenus suffisamment tôt pour pouvoir s'organiser plus facilement en vue de l'accompagnement.

- Travail avec les partenaires de l'école

Léo Lagrange : bonnes relations. Pas de soucis de communication. Il y a des changements prévus dans l'occupation des locaux. Le périscolaire reprendrait la salle que le RASED occupait jusqu'à ce jour. Le Rased reprendrait la salle en face de l'ancien bureau de direction. Pourrions-nous avoir la clé de cette pièce et une aide pour rendre cette pièce fonctionnelle ?

Lire et faire lire (FOL) : L'école ouvre des ateliers « lire et faire lire ». Ce sont des lecteurs bénévoles de plus de 50 ans qui offrent leur temps libre aux enfants. Le lecteur bénévole a pour mission de lire des histoires à un groupe d'élèves de 2 à 6 enfants volontaires dans une démarche de plaisir et de partage. « Lire et faire lire » n'est pas un programme de soutien scolaire à l'apprentissage. 4 ateliers par semaine : les intervenants interviendront les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30 à l'école. Début avec les élèves de CP et CE1 et proposition à toutes les classes sur l'année scolaire. A noter que les retours sont nombreux donc il faudra réfléchir à l'organisation.

Sécurité civile : pour les CM2 obtention d'une attestation pour intervenir au niveau des premiers secours en novembre. Merci à la municipalité pour sa participation financière.

La gendarmerie de Saint Loup interviendra pour le permis internet pour les CM1

Service civique : pas de candidat cette année.

OCCE : de nombreuses activités sont faites en lien avec l'OCCE

6. Aspect financier

Merci à la municipalité pour la prise en charge financière des séances de secourisme dispensées par la protection civile, du projet musical « Pâte à sons » et des transports pour les séances de natation.

fonctionnement	Investissement
élémentaire : 36 € par enfant Maternelle : 26 € par enfant + 10 € pour Noël. ULIS : 51.50 € par enfant Sortie pédagogique (Classe découverte, voyage scolaire) : 15% du coût par élève plafonné à 40 € à raison d'un voyage par an. Direction : maternelle 1€ par élève et élémentaire 3€ par élève	11€ par élève Les travaux ou achats prévus lors de la commission scolaire seront pris dans cette enveloppe.

Chaque enseignant a reçu son bilan. Merci à Angélique Collot pour son suivi et sa disponibilité au quotidien.

➤ Coopérative scolaire

Recette de la rentrée : 9602.23 € pour 10072.66 € de dépenses :

Le solde est positif : 11822.36 € malgré un exercice déficitaire sur l'année scolaire de 470.43 € sachant que l'on a vendu que les calendriers, et que les photos ont été vendues à prix coûtant. Il n'y a eu que les subventions de la mairie comme recettes et le transfert de la coopérative du Château. Cet équilibre peut être fragile pour une école à 10 classes si nous subissons encore une année sans recette.

Nous remercions les parents pour leur contribution. Les enfants apprécient les sorties culturelles, sportives. Nous invitons les parents à s'investir d'autant plus au sein de l'association de parents de l'école « Les Fougères en fête » pour initier des projets permettant de faire vivre notre coopérative. Les cadeaux de Noël pour les enfants du CP au CM2 seront financés par l'association.

7. Les travaux dans et autour de l'école

Merci à la mairie pour le suivi des demandes faites régulièrement par l'école. La réparation et l'entretien pour des demandes ponctuelles (robinet, ampoules, crochets...) qui ne peuvent pas être anticipés. Merci pour avoir rendu fonctionnel les salles du RASED, même si des changements de salle sont envisagés.

Au niveau informatique, il y a eu un changement du serveur Amont juste avant la rentrée. Cela a engendré des soucis de fonctionnement pour les enseignants. Merci à Monsieur Paris qui est venu lundi. L'ensemble des collègues peuvent se connecter en wifi à internet sauf au rez-de Chaussée et dans la salle 10. M. Guichard et l'entreprise Gigamédia vont réaliser un devis pour rendre le wifi utilisable partout.

Merci d'avoir monté les armoires « de récupération » dans la salle « arts visuels ». Le meuble de rangement confectionné par les services techniques est très attendu. Le meuble prévu pour le matériel de sport est également très attendu sachant que nous avons récupéré beaucoup de matériel de l'école du Château et l'endroit est très encombré. Sovaty Veal souligne que les plans des meubles ont été donnés depuis très longtemps aux services techniques. Les plans pour le matériel de sport seront faits quand l'autre meuble sera en place.

La fiche des travaux sera utilisée pour rendre plus facile la communication entre les demandes de l'école et les services de la mairie.

Questions diverses

Rideaux dans la salle de sieste. Les parents demandent si c'est possible que les salles de sieste soient plus sombres. Monsieur le Maire signale que seuls des rideaux ignifugés peuvent être installés ce qui représenterait une dépense d'environ 5000 euros alors que le projet des nouvelles fenêtres et volets est lancé.

Les parents questionnent Monsieur le Maire concernant le problème de la cantine pour les enfants de maternelle. Problème déjà évoqué l'année passée et concernant l'utilisation de la petite salle de cantine aménagée par le centre de loisirs et déjà utilisée le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les enfants seraient sur place et auraient sans doute moins de fatigue dues au déplacement au collège. Monsieur le Maire rappelle que les sujets liés à la cantine ne sont pas du ressort de la mairie mais de la Communauté de Commune et renvoie les parents vers Alice Grandjean responsable de Léo Lagrange. Il souligne également les problèmes liés au transport des repas du collège à l'école et informe les parents que la prestation de Léo Lagrange est remise en cause et que leur contrat ne sera peut-être pas renouvelé.